

## Burundi : la CVR entrera bientôt dans l'"ultime phase"

@rib News, 29/07/2016 â€“ Source Xinhua La Commission pour la VÉRITÉ et la RÉconciliation (CVR) du Burundi entrera bientôt dans son "ultime phase", selon Mgr Jean-Louis Nahimana (photo), président de la CVR burundaise. Lors d'un point de presse en marge d'une réunion des 11 commissaires de la CVR et des dirigeants des organisations burundaises de la société civile (OSC), Mgr Nahimana a précisé qu'en dépit du défi financier, la CVR envisage de "foncer en avant en inaugurant une nouvelle ère burundaise marquée par la phase des "dépositions des plaintes et des enquêtes" sur les diverses crises sanglantes qui ont endeuillé le pays au cours des quatre décennies du Burundi post-indépendant.

La CVR burundaise s'est vu assigner le mandat d'enquêter sur tous les "graves" crimes de sang commis du 1er juillet 1962 au 31 décembre 2008, échéance supposée être la fin de la belligérance armée au Burundi. Pour Mgr Nahimana, les OSC, de par leur proximité avec la population et leur expertise "avancée" en matière de justice transitionnelle, vont jouer un rôle-clé pour faire éclater toute la vérité sur les diverses tragédies du Burundi post-indépendant. "Toutefois, l'ultime vérité recherchée par la CVR sur le passé sanglant burundais, est celle qui est enfouie aujourd'hui et qui pourrait émerger à la surface à partir des récits et des témoignages des personnes qui ont été affectées par les diverses crises qui ont endeuillé le Burundi", a-t-il insisté. La vérité recherchée par la CVR, a-t-il ajouté, est fondamentalement celle qui pourrait cimenter le recouvrement d'une paix durable au Burundi. Pour ce faire, Mgr Nahimana a plaidé pour un soutien "moral" en faveur des Burundais qui viendront témoigner, avant d'annoncer que des dispositions particulières ont été prises pour protéger les témoins, "moyennant utilisation des codes" dont des noms d'emprunt, en vue de leur garantir une sécurité physique. Le lancement de la phase opérationnelle de la CVR en avril dernier, a-t-il fait remarquer, est le résultat d'une large consultation populaire à tous les échelons de gouvernance. "L'heureux constat, est qu'en dépit des divergences de perceptions et d'opinions, tout le monde s'accorde sur la nécessité de réconciliation entre les Burundais", a-t-il souligné. Mgr Nahimana a demandé aux dirigeants des OSC d'encourager les gens qui souhaiteraient témoigner sur le passé, de "vaincre la peur" en ce qui concerne le dépôt de leurs plaintes dans le nouvel environnement sécuritaire mis en place par la CVR avec l'apport des expertises en la matière. Les dépositions des plaintes, a-t-il relevé, commenceront par les habitants de la Mairie de Bujumbura abritant la capitale burundaise. Le processus de la mise en place de la CVR burundaise s'est inspiré des expériences analogues vécues sous d'autres cieux, en l'occurrence la CVR sud-africaine qui a vu le jour au lendemain de l'abolition du régime d'apartheid (régime de ségrégation raciale) en 1994.